

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire.

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à A. CÔTÉ ET C^{IE} éditeurs-imprimeurs, Québec.

SOMMAIRE.—PARTIE OFFICIELLE: Nominations de commissaires d'écoles et délimitations de municipalités scolaires.—Avis de l'honorable G. Ouimet.—Circularaire de l'honorable G. Ouimet.—Un extrait du dernier rapport sur l'instruction publique.—PÉDAGOGIE: Vertus que l'instituteur doit faire acquérir à ses élèves au point de vue de l'éducation morale. par F. Liénard.—Comment on devient bon instituteur. *L'Ecole primaire d'Hy.*—PARTIE PRATIQUE: I. Devoir d'invention.—II. Dictée. Les habitations et le jardin.—Explications.—Arithmétique, problèmes.—Toisé — Algèbre. — Devoirs d'élèves.—Fable à mettre en prose. Le renard et la cigogne.—DIVERS: Poésie: La mer, par Lamartine.—Une lettre étrange.

Partie officielle

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nomination d'un commissaire d'école

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur par un ordre en conseil, en date du huit mars courant (1882), de nommer M. Jérémie Létourneau, commissaire d'écoles pour la municipalité scolaire de Dalibaire, dans le comté de Rimouski, en remplacement de M. Rodolphe Guimond, qui a laissé définitivement la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur par un ordre en conseil, en date du 15 mars courant (1882), de distraire de la municipalité scolaire de "Frampton Ouest," (Saint-Edouard), comté de Dorchester, les deuxième, troisième et quatrième

rangs du coin sud-ouest de "Frampton Ouest," pour les annexer à la municipalité de "Cranbourne," dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de Commissaires d'Ecoles

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur par un ordre en conseil, en date du 21 mars courant, de faire les nominations de commissaires d'écoles suivantes, savoir:

Comté d'Arthabaska, Saint-Valère de Bulstrade.—Le Rév. Edouard Brunel et M. Joseph Charles Hébert, en remplacement du Rév. Louis B. Dauth et de M. Moïse Hébert, qui ont définitivement quitté la municipalité.

Comté de Champlain, Sainte-Anne La Pérade (village).—M. Désiré Mayrand, en remplacement de M. Wilfred Leboeuf, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demande d'annexions et de délimitations de municipalités scolaires en vertu de la 5^{ME} sect., 41 Vict., ch. 6.

Détacher de la municipalité scolaire de Chicoutimi, dans le comté du même nom, les lots treize et quatorze du treizième rang du canton Chicoutimi, ainsi que les lots treize et quatorze du dixième rang du canton Jonquière, pour les annexer, pour les

Received by M. Bois,
 March 1882.

finis scolaires, à Saint-Dominique de Jonquières,
dans le même comté.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—
AVIS
—

Attendu que les syndics des écoles dissidentes de la municipalité du village de Lauzon, dans le comté de Lévis, ont laissé passer une année sans avoir l'école dans leur dite municipalité, qu'ils ne mettent pas la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, conformément à la loi: en conséquence, je donne avis qu'après trois publications consécutives dans la *Gazette officielle de Québec*, je recommanderai au lieutenant-gouverneur en conseil, que la corporation des syndics des dites écoles dissidentes pour la dite municipalité soit déclarée dissoute, dans le délai indiqué par la loi.

Le Surintendant,

GEDEON OUMET.

18 mars 1882.

Département de l'Instruction publique,
Québec, le 5 avril 1882.

CIRCULAIRE AUX INSTITUTEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Messieurs,

J'apprends que, sur l'invitation du Conseil des arts et manufactures, M. Walter Smith, universellement connu en Amérique comme l'auteur de la méthode de dessin industriel qui porte son nom, doit venir prochainement donner des conférences au milieu de nous. Il sera à Montréal vers la fin du mois, et à Québec dans les premiers jours de mai.

Je voudrais voir tous les instituteurs et toutes les institutrices de la province assister à ces conférences. La méthode de Walter Smith est celle que le Conseil des arts et manufactures et le Conseil de l'Instruction publique ont adoptée, et sou-

vent, dans mes rapports annuels, dans mes circulaires, dans ma correspondance officielle, j'ai insisté sur ses avantages, sur sa grande supériorité au point de vue pédagogique. Le fonds, l'originalité propre de cette méthode consiste en ce qu'elle permet d'enseigner le dessin sans être bon dessinateur soi-même; elle ne procède qu'au moyen d'exemples, de modèles imprimés d'abord, sculptés plus tard, c'est à dire qu'elle assimile l'enseignement du dessin à celui de l'écriture, qui, grâce aux cahiers d'exemples, peut être donné avec succès par une personne dont la calligraphie serait fort défectueuse. Dans l'un comme dans l'autre cas, il suffit de posséder de bonnes notions de pédagogie.

Cependant, je ne me dissimule pas qu'il existe encore des préventions contre cette méthode chez un bon nombre. Dès aujourd'hui, il est vrai, nous comptons 50,000 élèves qui apprennent le dessin; mais combien d'instituteurs et d'institutrices disent encore: Nous ne pouvons enseigner ce que nous n'avons pas appris!

Je suis convaincu, messieurs, qu'une heure de conférence par l'auteur de la méthode lui-même vous démontrerait qu'une personne ayant des aptitudes ordinaires pour l'enseignement peut en quelques semaines se préparer à donner de bonnes leçons de dessin linéaire industriel. M. Walter Smith fera comprendre plus vite que tout autre le véritable esprit et la véritable portée de la méthode qui a illustré son nom.

Quant à l'importance du dessin, au point de vue des arts, des métiers, de l'industrie, il est inutile de vous en parler de nouveau; vous vous en êtes rendu compte depuis longtemps. J'espère donc, messieurs, que vous répondrez en grand nombre à ma

pressante invitation. Vous saurez par les journaux la date des visites de M. Walter Smith.

Je vous prie d'agréer, messieurs, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Surintendant,

GÉDÉON OUMET.

— 000 —

Dernier rapport sur l'Instruction publique

Nous accusons réception du dernier rapport de l'honorable M. Oumet sur l'Instruction publique.

Cet important document commence par un tableau statistique. Il y est constaté que pendant l'année scolaire 1880-81 le nombre des élèves a augmenté de 869, mais qu'il y a eu diminution dans le nombre de ceux qui étudient l'histoire, l'arithmétique, la géographie, et le dessin industriel.

Voici à quoi M. le Surintendant attribue cet état de choses.

« Ce résultat est déplorable.

A quoi est-il dû ? Je l'attribue en grande partie à l'abolition du « Dépôt de Livres. »

Dans mon dernier rapport, je disais : — « Je prends acte du fait qu'en abolissant le « Dépôt de livres, on m'a enlevé le moyen le plus effectif que je possédais pour accomplir des réformes, et je dégage nettement ma responsabilité des conséquences de cette malheureuse détermination. Je souhaite que ces conséquences ne soient pas trop funestes. »

Je regrette de constater que l'événement n'a pas trompé mes prévisions. Nous avons fait un pas en arrière. Nous avons rétrogradé ; nous sommes revenus aux anciens jours où les parents, livrés entièrement à leur propre initiative, ne donnaient pas à

leurs enfants les livres classiques nécessaires. Pour qui connaît tant soit peu nos campagnes, il y a une grande différence entre le système qui demande au père de famille de se rendre chez le marchand pour acheter et payer de sa main un livre d'école, et celui qui autorise la municipalité à acheter du gouvernement toutes les fournitures de classe à même le fonds commun et à les distribuer ensuite gratuitement aux élèves. Ce dernier système a été aboli.

Pour conjurer le mal et remplacer, dans une certaine mesure, le Dépôt de livres, je demanderais que la législature votât une loi ainsi conçue :

« Les municipalités scolaires sont obligées de pourvoir leurs écoles des fournitures classiques nécessaires, et de distribuer gratuitement aux enfants inscrits sur le journal de classe les livres, les ardoises, les cahiers, les crayons, l'encre et toutes autres choses nécessaires ou utiles à l'enseignement : et les dites municipalités devront acheter le tout avec leurs propres fonds et augmenter en conséquence les cotisations, s'il y a lieu. »

Déjà, bon nombre de municipalités scolaires ont adopté ce système, celles du comté de Bonaventure, en particulier, grâce au zèle intelligent de M. l'inspecteur Lucier. Elles s'en trouvent bien ; les écoles sont mieux tenues, et les contribuables, après une courte expérience, se déclarent satisfaits d'un mode d'administration qui, tout en leur évitant l'ennui de faire eux-mêmes les menus achats de manuels, de crayons, etc., leur donne de meilleures écoles. J'espère que la législature n'hésitera pas à généraliser, au moyen d'une loi, un système si avantageux. »

— 000 —

PEDAGOGIE

Vertus que l'instituteur doit faire acquérir à ses élèves au point de vue de l'éducation morale.

(Suite.)

3°. *L'obéissance* ou cette disposition intérieure qui porte l'enfant à suivre promptement et avec joie les ordres et les avis de ses parents et de ses maîtres. Sans obéissance, il n'y a point d'éducation possible. Tous les pédagogues admettent cette vérité. L'ancien et le nouveau Testament recommandent d'élever les enfants dans la docilité et la correction. D'ailleurs la volonté de l'enfant est encore sans énergie, et sa raison manque des lumières suffisantes pour diriger cette faculté ; ils doivent donc agir sous l'impulsion d'une volonté étrangère, ce qu'ils font naturellement dans le bas âge. L'instituteur inculque le respect et l'obéissance de toutes manières dans les leçons des différentes branches ; il met sous les yeux des enfants des exemples d'obéissance et les heureux effets de la pratique de cette vertu ainsi que les maux qui résultent de l'insubordination ; il pratique lui-même cette vertu et habitue les enfants à se conformer exactement à ses ordres et à ses défenses. Que l'instituteur commande et défende à l'enfant aussi peu que possible, qu'il ne lui commande que des choses nécessaires et raisonnables, et ne leur demande pas des choses trop difficiles ; les exigences outrées irritent. Mais du moment qu'il reconnaît la nécessité d'un ordre ou d'une défense, qu'il n'hésite point. Au premier essai d'insubordination, qu'il oppose une inébranlable fermeté, afin de prévenir l'idée d'une seconde infraction. Ceux qui entourent l'enfant doivent être constamment d'accord sur ce qu'on exige de lui, et maintenir les commandements et les défenses

aussi longtemps que les motifs qui les ont inspirés existent ; l'obéissance est difficile quand les commandements sont entachés l'arbitraire et d'inconstance. L'instituteur doit présenter comme appât, la joie et la paix de la conscience et non des récompenses matérielles, le bien et le bon et non ce qui flatte l'orgueil et les mauvais penchants ; le résultat le moins pernicieux de ses promesses, c'est que l'enfant n'obéira que pour être récompensé, quand il le fera, et que l'on finira par mettre au rabais le devoir le plus impérieux de l'enfance. Quand l'instituteur donnera un ordre, quand il formulera une défense, il évitera d'entrer dans la moindre explication, il préviendra ainsi toutes ces discussions qui sont au moins superflues ; qu'il ne permette pas de discuter les commandements ou les défenses. Que l'instituteur commande et défende avec amour et douceur ; que les enfants sachent qu'il n'a en vue que leur bien et qu'il ne les punit que pour les empêcher de désobéir à l'avenir. Les plus avancés qui doivent s'exercer à une certaine spontanéité dans le bien, seront amenés à faire d'eux-mêmes les choses voulues plutôt que par des ordres formels. Ils ont d'abord agi par sentiment, qu'ils soient de plus en plus dirigés par de bons principes moraux et religieux qui guideront sûrement leur sentiment. L'instituteur ne doit pas oublier d'apprendre aux enfants que ce n'est pas seulement à leurs parents et à leurs maîtres qu'ils doivent l'obéissance et le respect. Ils le doivent aux prêtres comme étant les envoyés de Dieu et les ministres de leur salut ; aux magistrats, comme étant leurs supérieurs temporels, enfin à tous ceux qui sont au-dessus d'eux. 4°. *La charité, l'obligance et la complaisance, la bienveillance et la politesse.* La charité inspire aux

enfants la compassion envers les pauvres et les porte à les soulager autant qu'il est en eux. L'obligeance est un certain penchant à faire plaisir, à rendre service, et la complaisance une certaine douceur et facilité de caractère qui fait que l'on se conforme aux sentiments et aux volontés d'autrui. La bienséance et la politesse consistent dans la pratique des égards dus aux personnes, selon leur position, leurs dignités, leur rang et leur sexe, dans l'observation des usages reçus et permis, des convenances dans les paroles, les actes et tout l'extérieur, selon le temps, le lieu et les circonstances d'âge, etc. La politesse doit avoir son fondement dans la vertu et non dans un désir mondain, de plaire quoique son effet soit de nous rendre agréables à tous. Que l'instituteur pratique ces vertus et les fasse pratiquer sous ses yeux par les élèves. Pendant l'hiver, par exemple, qu'il engage les enfants à apporter chaque semaine une légère aumône qu'il distribuera à domicile, accompagné de quelques élèves, aux personnes les plus nécessiteuses; qu'il les engage quand l'occasion s'en présente, à servir de guide à un étranger; qu'il leur apprenne à saluer convenablement. Enfin, de temps en temps l'instituteur donne des leçons de politesse, etc., il raconte des petites histoires où ces vertus brillent de tout leur éclat.

FRS. LIÉNARD,
Instituteur.

(à suivre.)

— 000 —

Comment on devient bon Instituteur

Il nous a été donné tout récemment de parcourir les cahiers de classe d'un instituteur dont l'école est citée comme un

modèle. Nous allons dire à nos lecteurs ce que nous avons vu dans ces précieux cahiers.

D'abord nous y avons trouvé une esquisse de chacune des leçons les plus importantes sur chaque branche du programme, esquisse préparée avec un soin minutieux d'après le questionnaire suivant :

1. Quel est le sujet de la leçon ?
2. A quelle division appartiennent les élèves auxquels je donnerai cette leçon ?
3. Quel temps mon tableau d'occupation me permet-il de consacrer à cette leçon ?
4. Étant données les réponses aux deux questions précédentes, quelle sera l'étendue de la matière à traiter dans ma leçon.
5. D'après quelle forme d'enseignement exposerai-je cette matière ? Pour quelles raisons ?
6. A quelle leçon dois-je rattacher celle que je prépare ? Comment ?
7. Quelles sont les grandes divisions que comporte le sujet de la leçon ?
8. Quels en sont les points essentiels ?
9. Lesquels de ces points présentent des difficultés scientifiques ou méthodologiques ? Quelles sont ces difficultés ? Par quels moyens puis-je les éluder ou les surmonter ?
10. Que devra nécessairement comprendre la synthèse ou résumé de la leçon ?
11. Y a-t-il lieu de tirer une conclusion pratique ou morale ? Laquelle ?
12. Quel sera le devoir d'application ? En préparer le canevas.
13. Convient-il que les élèves fassent ce devoir à l'école ou à la maison, immédiatement après la leçon ou plus tard ?
14. Quelles facultés intellectuelles cette leçon permet-elle d'exercer tout particulièrement ? Comment ?
15. Quelles inclinations puis-je favoriser ou combattre efficacement ? Comment ?

16. Dans quelles circonstances de la vie scolaire mes élèves auront-ils l'occasion d'utiliser les connaissances que je leur inculquerai dans cette leçon ? Quel parti dois-je tirer de cette considération ?

17. Dans quelles circonstances de la vie usuelle pourront-ils utiliser ces mêmes connaissances ? Que dois-je faire dans cette prévision ?

18. De quels défauts dois-je me corriger ? (Attitude, langage, méthode, rapports avec les élèves, etc.)

L'excellent instituteur dans les cahiers duquel nous avons copié ce questionnaire, consacre quotidiennement quelques moments à l'examen critique de ce qu'il a fait en classe pendant la journée. Voici sur quels points porte cet examen :

1. L'ordre a-t-il régné pendant toutes mes leçons ? Dans l'affirmative ou dans la négative, à quoi faut-il attribuer ce résultat ?

2. Ai-je dû sévir contre certains élèves ? Si c'était à recommencer, sévirais-je encore ? Punirais-je encore de la même manière ? Punirais-je plus ou moins sévèrement ?

3. Quelles difficultés ai-je rencontrées dans mes leçons ? Suis-je parvenu à les surmonter ? Comment ?

4. Laquelle de mes leçons a été la plus fructueuse ? A quoi dois-je attribuer cet heureux résultat ?

5. N'ai-je pas à me reprocher d'avoir perdu ou mal employé une partie du temps de la classe ? Quelles ont été les causes et les suites de cette perte de temps ?

6. Suis-je sorti de l'école satisfait ou mécontent ? Pour quels motifs ?

7. Ai-je réussi à corriger ou à atténuer quelqu'un de mes défauts ?

8. Quels enseignements et quel profit

dois-je tirer des observations que j'ai faites pendant la journée ?

Nous engageons les jeunes instituteurs à consulter et à méditer de temps en temps ces questionnaires, s'ils veulent se perfectionner dans l'art d'enseigner et acquérir en peu d'années un grand fonds d'expérience.

— *L'École Primaire d'Huy.*

— 000 —

PARTIE PRATIQUE

I

Devoir d'invention

L'élève indiquera le substantif dont sont formés les noms suivants :

Vinaigro, pépinière, pompier, orfèvre, royaume, chevelure, troupeau, crinière, argenterie, balayure, préfecture, tombeau, caveau, courtisan, théière, tabatière, tonneau, musicien, sourcil, linceul, toiture, glaçon, litière, blasier,

L'élève indiquera le lieu où se trouvent les objets suivants :

1. Vinaigre, <i>vin.</i>	2. Caveau, <i>cavé.</i>
Pépinière, <i>pépin.</i>	Courtisan, <i>cour.</i>
Pompier, <i>pompe.</i>	Théière, <i>thé.</i>
Orfèvre, <i>or.</i>	Tabatière, <i>tabac.</i>
Royaume, <i>roi.</i>	Tonneau, <i>tonne.</i>
Chevelure, <i>cheveu.</i>	Musicien, <i>musique.</i>
Troupeau, <i>troupe.</i>	Sourcil, <i>cil.</i>
Crinière, <i>crin.</i>	Linceul, <i>lin.</i>
Argenterie, <i>argent.</i>	Toiture, <i>toit.</i>
Balayure, <i>batai.</i>	Glaçon, <i>glace.</i>
Préfecture, <i>présel.</i>	Litière, <i>lit.</i>
Tombeau, <i>tombe.</i>	Glacier, <i>glace.</i>

L'horloge, les étoiles, les astros, l'anneau, les épitaphes, les bœufs, la lune, les élèves, les agneaux, les saints, Dieu, le chêne, l'escalier, la grille, le chevreuil, le prêtre, la cendre, la suie, les arbres fruitiers, les cartouches, les poules, les matelots, les prêcheurs, les habits, la monnaie, les lapins, le gibier, les élèves.

L'horloge dans la <i>tour</i> .	L'escalier, <i>corridor</i> .
Les étoiles, <i>ciel</i> .	La grille, <i>cour</i> .
Les astres, <i>firmament</i> .	Le chevreuil, <i>parc</i> .
L'anneau, <i>doigt</i> .	Le prêtre, <i>presbytère</i> .
Les épitaphes, <i>tombeaux</i> .	La cendre, <i>âtre</i> .
Les bœufs, <i>étable</i> .	La suite, <i>cheminée</i> .
La lune, <i>firmament</i> .	Les arbres fruitiers, <i>verger</i> .
Les élèves, <i>classe</i> .	Les cartouche, <i>giberne</i> .
Les agneaux, <i>bergerie</i> .	Les poules, <i>poulailler</i> .
Les saints, <i>paradis</i> .	Les matelots, <i>vaisseau</i> .
Dieu, <i>ciel</i> .	Les pêcheurs, <i>bûche ux</i> .
Le chêne, <i>forêt</i> .	Les habits, <i>vestiaire</i> .
La monnaie, <i> tiroir</i> .	Le gibier, <i>bois</i> .
Les lapins, <i>gar. nne</i>	Les élèves, <i>école</i> .

II

Dictée

LES HABITATIONS ET LE JARDIN.

Pour se mettre à l'abri du froid, de la pluie, du vent, de la chaleur, l'homme est obligé de se construire des maisons ou habitations. Une cabane est une maison pauvre et étroite. La chaumière est une maison modeste, couverte en chaume ou paille. Les belles maisons des riches reçoivent souvent le nom d'hôtels; dans les campagnes, ce sont des châteaux. Enfin les palais sont de vastes et somptueuses demeures pour les princes et les rois. Contre toute apparence, le bonheur n'y réside pas toujours. On peut être heureux dans la maison la plus simple; on peut l'être bien plus facilement qu'ailleurs sous le toit rustique du villageois.

Le jardin porte différents noms suivant sa destination. Dans le potager, on cultive les légumes, tels que les choux, les poireaux, les haricots, les pois, les panais, les carottes, les oignons. On y obtient aussi les artichauts, les potirons, les melons, les concombres ou les cornichons, et quelques plantes moins communes, comme la tomate, l'aubergine, etc. Le verger renferme les arbres qui nous donnent leurs fruits, savoir: le poirier, le pommier, le prunier, le pêcher, l'abricotier, etc. Le jardin d'agrément

offre, dans le parterre, une immense variété de fleurs dont les couleurs mélangées réjouissent les yeux.

EXPLICATIONS. — *Abri*: remarquer que l'on a dit *abriter*, bien que l'on écrive *abri* sans *t* final; en Normandie, les paysans disent généralement *abrier*, ce qui est plus conforme à l'analogie. — De *cabane* rapprocher *cabanon*, *cabine*, *cabinet*. — *Hôtel*, (*hostel*): à proprement parler, l'endroit où l'on reçoit ou bien encore où l'on est reçu; de là la double acception du mot: l'*hôtel* d'un grand seigneur, d'un riche bourgeois, et l'*hôtel* où descendent les voyageurs. Rapprocher de même *hôte* (*hoste*): vous êtes mon *hôte*, et: l'*hôte* nous a fait payer trop cher; distinguer *hôtel* et *autel*. — *Somptueux*: d'un mot latin, *sumptus*, qui veut dire dépense, grande dépense. — *Le bonheur*, etc.: on n'y est pas toujours heureux. — Remarquer l'emploi de cette expression *le bonheur*, indiquant une chose qui n'a de réalité que dans notre esprit, avec un verbe indiquant un état qui est propre aux personnes, aux êtres vivants: le bonheur est en quelque sorte *personnifié*. — *On peut l'être*: on peut être cela, c'est-à-dire heureux. — *Rustique*: d'un mot latin, *rus*, qui veut dire campagne; rapprocher *rural*; rapprocher aussi *rustre*, qui veut dire grossier, grossier de manières surtout, comme on l'est à la campagne quand on n'y fréquente pas l'école, quand on ne profite pas des bonnes leçons qu'on y reçoit, etc.

— *Suivant sa destination*: suivant les différentes cultures auxquelles on le destine. — *Potager*: rapprocher *potage* et *pot*: *potage*, ce que l'on met dans le *pot*, notamment les légumes, choux poireaux, etc.; *potager*, jardin où l'on cultive les légumes. — *Poireau* ou *porreau*. — *Pois*: distinguer *poix* et *poids*. — *Oignon*: quelques-uns écri-

vent *ogron*.—De *poirier* rapprocher *poire*; de *pommier*, *pomme*, etc., et remarquer que la plupart des noms d'arbres se forment ainsi en ajoutant la terminaison *er* ou *ier* au nom de la fleur ou du fruit; remarquer que, par un procédé analogue, beaucoup de noms désignant celui qui fait un métier ou qui vend telle ou telle marchandise se forment en ajoutant la même terminaison au nom de l'outil, de la marchandise, etc.; *horloge*, *horloger*, *limonade*, *limonadier*, etc.—*À rément*: rapprocher *agréer*, *agréable*, etc.—*Les couleurs rejouissent les yeux*: les yeux, c'est-à-dire ceux qui les voient, ceux qui les regardent.

— 000 —

Arithmétique

PROBLÈMES

1.—On a payé 3 tonneaux, 8 qnts, 30 lbs \$512.25, combien coûteront 9 tonneaux, 15 qnts, 40 lbs ?

3 tns, 8 qnts, 30 lbs = 6830 lbs.

$$\frac{\$512.25}{6830} = 7\frac{1}{2} \text{ cts.}$$

Et 9 tns, 15 qnts, 40 lbs = 19540 lbs.

$$\begin{array}{r} \text{lbs} \quad \text{cts} \\ 19540 \times 7\frac{1}{2} = \$1465.50. \text{ Rép.} \end{array}$$

2.— Quel sera le prix de 4 boucauts de sucre pesant respectivement 2400, 2300, 2250, 2360 lbs, à 5½ cts la livre; le tare étant de 12 %, les droits étant de 35 % plus 1 par lb de droit spécifique ?

$$\begin{array}{r} \text{lbs} \\ 9310 \text{ pr les 4 boucauts.} \\ 9310 \times 12 \\ \hline 100 \\ 9310 - 1117.20 = 8192.80 \text{ à } 5\frac{1}{2} \text{ cts.} \end{array}$$

$$\begin{array}{r} \\ \times 35\% = 157.711 \\ 8192 \text{ à } 1 \text{ ct} = 81.92 \\ \hline \$690.23 + \end{array}$$

3.—Une somme de \$6840 a produit en 5 ans \$2394.00, combien a-t-elle produit par cent par année ?

$$\begin{array}{r} \$ \\ 2394.00 \times 100 \quad \$ \\ \hline 6840.00 = 35 \text{ en 5 ans.} \\ 35 \\ \hline 5 = 7\% \text{ Rép.} \end{array}$$

— 000 —

Toisé

Une chambre mesure 24 pds de long sur 18 pds 8 pes de large et 10 pds 6 pes de haut; il y a une porte de 6 pds 8 pes de haut sur 3 pds 6 pes de large, et trois fenêtres de 5 pds 4 pes sur 2 pds 9 pes. Combien faudra-t-il de feuilles de papier de 16 pes de large? Combien coûtera ce papier à raison de 3 cts la pièce de 12 vgs? Combien coûtera le tapis du plancher, lequel a 2 pds 3 pes de large, à \$1.20 la vge ?

$$\begin{array}{r} \text{pds} \quad \text{pds} \quad \text{pes} \quad \text{pds} \quad \text{pes} \\ (24 + 18 \text{ ,, } 8) 2 = .85 \text{ ,, } 4 \end{array}$$

85 ,, 4 × 10 ,, 6 = 896 pds, surf. totale.

Porte 6 ,, 8 × 3 ,, 6 = 23 ,, 4

Fenêtres (5 ,, 4 × 2 ,, 9) 3 = 44 ,, 0

$$\begin{array}{r} \text{ ,, } 4 \\ \hline 828 \text{ ,, } 8 \end{array}$$

$$\frac{828\frac{3}{4}}{1\frac{1}{2} \times 3} = 207\frac{1}{2} \text{ vgs de papier.}$$

$$207\frac{1}{2} \times 30 \text{ cts}$$

$$\frac{}{} = \$5.17\frac{1}{2} \text{ prix du papier.}$$

$$\begin{array}{r} 12 \\ 24 \times 18 \text{ ,, } 8 = 448 \text{ surf. du plancher.} \\ 448 \end{array}$$

$$\frac{}{} = 66\frac{2}{3} \text{ vgs de tapis à } \$1.20.$$

$$2\frac{3}{4} \times 3 \quad 1.20$$

$$\begin{array}{r} \phantom{66\frac{2}{3}} \\ \phantom{66\frac{2}{3}} \times 1.20 \\ \hline \$79.20 \\ 44\frac{2}{3} \end{array}$$

$$\frac{\phantom{44\frac{2}{3}}}{\phantom{44\frac{2}{3}}} = \$79.64\frac{2}{3} \text{ prix du tapis.}$$

Algèbre

Il y a un certain nombre de trois chiffres dont la somme est 20 ; trois fois la somme des chiffres extrêmes égale 17 fois le chiffre du milieu, et si l'on soustrait 99 du nombre lui-même, les chiffres seront renversés. Quel est ce nombre ?

Soient x, y, z le nombre.

$$\begin{aligned} (1) \quad x + y + z &= 20 \\ (2) \quad 3x + 2z &= 17y \\ \text{et } x + z &= \frac{17y}{3} \end{aligned}$$

$$(3) \quad 100x + 10y + z = 100z + 10y + x + 99$$

En transportant, $99x - 99z = 99$

$$x - z = 1$$

En substituant, $\frac{17y}{3}$ pour $x + z$ dans le 1^{er} cas,

$$\frac{17y}{3} + y = 20$$

Dégageant les fractions $17y + 3y = 60$
 $y = 3$ chiffre du milieu.

Mais on a vu que $x + z = \left(\frac{17y}{3}\right) = 17$

et que $x - z = 1$

En additionnant, $2x = 18$
 $x = 9$ premier chiffre.

En soustrayant $2z = 16$
 $z = 8$ troisième chiffre,

et le nombre est 938.

Preuve.

$$9 + 3 + 8 = 20 \text{ somme des chiffres.}$$

$$3(9 + 8) = 17 \times 3 \text{ seconde condition.}$$

$$938 - 99 = 839 \text{ troisième condition.}$$

— 000 —

Devoir d'élèves

Ma chère Ernestine,

Le jour de l'an a passé bien rapidement au milieu de nous, faisant éclore des sourires ou verser des larmes ; mais il ne m'a, comme par le passé, rendue à l'affection d'une famille unie ; cependant il a voulu se montrer un peu généreux à notre égard, et nous avons eu huit jours de congé en l'honneur de son passage.

Tu es peut-être désireuse de connaître comment nous avons employé nos vacances ? Voilà un beau sujet de discourir ; nous avons joué, dansé, fait de la musique pour tromper notre ennui " et vous ne gardiez pas le silence ? Belle question." Harpocrate nous a fait grâce de sa présence pour le temps des vacances, et personne a songé à lui.

Pour faire un peu de diversité à nos amusements, nous avons visité les communautés de la ville ainsi que l'Université. C'est dans ce dernier établissement que j'ai vu deux momies d'Égypte ; deux grands *bons hommes* qui sont allés voir Caron depuis trois mille ans.

Je puis te dire, ma chère amie, que nous avons passé de belles vacances, grâce à nos bonnes mères, qui se sont montrées très-aimables pour nous, et à M. le Directeur qui, par ses visites, nous a fait trouver moins amer l'éloignement de la famille.

Je te remercie de ta gentille missive de la semaine dernière. Tu ne saurais croire combien tes lettres me font de bien ! Lorsque je sens le courage s'éteindre peu à peu dans mon cœur, je te relis et cette communication de tes pensées me fait prendre des forces nouvelles, comme le géant de la fable.

Veuille présenter mes sincères amitiés à ta mère chérie et prendre pour toi la plus large part.

Ton amie affectionnée

Hermine G.

— 000 —

Devoir d'élèves

Ma chère Alexandra,

Puisque tu t'intéresses toujours à tout ce qui me concerne et particulièrement aux études que je poursuis, j'ai pensé te faire plaisir en t'initiant aux sérieuses études

que j'ai commencées depuis quelque temps. Il s'agit de la bonne éducation qu'il est important de donner aux jeunes filles, et des moyens à prendre pour parvenir à ce but comme tu vois, le sujet est très difficile; aussi, mon intention n'est pas de te faire un long discours, mais simplement de te transmettre les pensées qui m'ont le plus frappée. J'entrerai donc en matière immédiatement. L'éducation des enfants, dit Monseigneur Dupanloup, quand elle peut être donnée par la mère, est bien préférable; mais si cette mère ne se sent pas le courage nécessaire pour entreprendre une tâche aussi difficile, et qui comporte tant de responsabilité, si elle ne reconnaît en elle ni les vertus ni les connaissances indispensables à une institutrice, si, en un mot, elle n'est pas assez élevée elle-même pour élever ses enfants, l'enseignement étranger devient alors nécessaire et il lui faudra éloigner ses enfants. C'est à ce moment surtout que l'on peut voir toute la force de l'amour maternel qui ne recule devant aucun sacrifice pour procurer à ceux qui lui sont chers le bienfait d'une bonne éducation. Cependant là ne s'arrêtent pas encore les obligations de cette mère, et sa tâche pour être partagée n'est pas finie; elle restera toujours la première maîtresse de ses enfants, car c'est la loi de la nature et la volonté de Dieu.

Mais si les devoirs des mères sont si grands et si sérieux, ceux des institutrices ne le sont pas moins; l'éducation n'est pas seulement une œuvre d'amour et de dévouement, mais encore une œuvre de force et de lumière; l'institutrice devrait donc avoir ces qualités toutes spéciales, elle devrait être en état de fortifier les enfants qui lui sont confiés, de les éclairer et de les élever à l'amour du beau et du vrai; mais comment pourra-t-elle le faire, si elle-même n'a

reçu qu'une éducation faible et incomplète.

Voilà le grand malheur de nos jours, et c'est le point où je voulais en venir: on ne s'occupe pas assez de donner aux jeunes filles une éducation ferme et solide; on développe trop leur mémoire tandis qu'on laisse sans culture leur raison et leur bon sens; on ne les accoutume pas à réfléchir et à se rendre compte du pourquoi de ce qu'elles apprennent; aussi il ne faut pas s'étonner si elles ne trouvent aucun goût à l'étude et si une fois sorties du pensionnat elles ont vite repoussé des livres où elles n'ont trouvé rien qui les intéressât.

Maintenant que la source du mal nous est connue, il nous sera facile d'y appliquer le remède. Et ce remède quel sera-t-il? Le voici: rendre les jeunes filles attentives par un enseignement intéressant, les accoutumer à réfléchir, à juger et à se rendre compte de ce qui leur est dit; cultiver leur jugement, leur bon sens; substituer en elles la raison à l'impression; et ajouter à cela la piété, non pas cette piété qui est toute de sentiment, mais la seule véritable, celle qui a pour base une conscience ferme, une foi solide et une connaissance étendue de la religion. Voilà l'éducation sérieuse et solide; la jeune fille qui l'aura reçue n'en perdra jamais les fruits, et ce sera pour elle un véritable charme que de continuer à développer près de sa mère les connaissances qu'elle aura acquises au pensionnat.

Mais, tiens, voilà que le signal vient m'interrompre au moment où j'allais te faire part du plus beau petit secret que je connais; je n'ai pas le temps de te le dire, et pourtant il faut que tu le saches absolument, car j'ai la meilleure raison de croire que cela t'intéressera. Viens donc me voir au plus tôt; la langue me dérange et je ne

voudrais pas en être réduite à imiter le bar-
bier de Midas.

Toute à toi avec affection,
OCTAVIE.

N. B.—Cette lettre a été faite par une
élève qui n'a entendu lire qu'une fois en
classe par le professeur ce que dit Mgr.
Dupanloup de l'éducation des filles.

— 000 —

Fable à mettre en prose.

LE RENARD ET LA CIGOGNE.

Compère le renard se mit un jour en frais.
Et retint à diner commère cigogne ;
Le régal fut petit et sans beaucoup d'apprêts.
Le galant, pour toute besogne,
Avait un brouet clair (il vivait chichement) ;
Ce brouet lui par lui servi sur une assiette.
La cigogne au long bec n'en put attraper miette,
Et le drôle eut laqué le tout en un moment.
Pour se venger de cette tromperie,
A quelques temps de là, la cigogne le prie :
« Volentiers, lui dit-il, car avec mes amis
Je ne fais point de cérémonie. »
A l'heure dite il courut au logis
De la cigogne son hôtesse,
Loua très fort sa politesse,
Trouva le diner cuit à point ;
Bon appétit surtout ; renard n'en manque point.
Il se réjouissait à l'odeur de la viande
Mise en menus merceux et qu'il croyait friande.
On servit, pour l'embarrasser,
En un vase à long col et d'étroite embouchure.
Le bec de la cigogne y pouvait bien passer
Mais le museau du sire était d'autre mesure.
Il lui fallut à jeun, retourner au logis,
Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,
Servant la queue et portant bas l'oreille.

*Trompeurs, c'est pour vous que j'écris :
Attendez-vous à la pareille.*

CORRIGÉ

Le renard et la cigogne.

Un jour compère le renard invite à diner
sa commère la cigogne. Le repas fut simple
et sans apprêts : il vivait avec économie.
Ils avaient, pour tout régal, de la crème

servie dans une assiette. La cigogne était
venue à jeun : cependant elle fut obligée de
s'en retourner avec sa faim ; car avec son
long bec, elle ne put rien attraper, et notre
drôle, eut laqué tout en un instant. La cigo-
gne résolut de se venger : peu de temps
après, elle invita le renard à venir souper
avec elle. Le renard ne se fit point prier.
A l'heure indiquée, il se rendit au logis de
la cigogne ; le repas était déjà prêt. La
bonne odeur de la viande excitait l'appétit
du glouton. Pour lui rendre la pareille, la
cigogne fit servir dans un bocal ; elle man-
gea tout à son aise ; mais le renard, malgré
la faim qui le dévorait, ne put que lécher la
bouteille et rentra chez lui honteux et
confus.

Souvent trompeur est trompé à son
tour.

— 000 —

POÉSIE

La mer

Que j'aime à flotter sur ton onde,
A l'heure où du haut du rocher
L'oranger, la vigne féconde
Versent sur la vague profonde
Une ombre propice au rocher !

Souvent dans ma barque sans rame,
Me confiant à ton amour,
Comme pour assoupir mon âme,
Je ferme au branle de ta lame
Mes regards fatigués du jour.

Comme un coursier souple et docile
Dont on laisse flotter le mors,
Toujours vers quelque frais asile
Tu pousses ma barque fragile
Avec l'écume de tes bords.

Ah ! berce, berce, berce encore,
Berce pour la dernière fois,
Berce cet enfant qui t'adore,
Et qui depuis sa tendre aurore
N'a rêvé que l'onde et les bois.

Le Dieu qui décora le monde
De ton élément gracieux,
Afin qu'ici tout se réponde,
Fit les cieux pour briller sur l'onde,
L'onde pour réfléchir les cieux.

Aussi pur que dans ma paupière,
Le jour j'éternè ton flot pur,
Et dans ta brillante carrière
Tu sembles rouler la lumière
Avec tes flots d'or et d'azur.

Aussi libre que la pensée,
Tu brises le vaisseau des rois,
Et dans ta colère insensée,
Fidèle au Dieu qui t'a lancée,
Tu ne t'arrêtes qu'à sa voix.

De l'infin sublime image,
De flots en flots l'œil emporté
Te suit en vain de plage en plage,
L'esprit cherche en vain ton rivage,
Comme ceux de l'éternité.

Ta voix majestueuse et douce
Fait trembler l'écho de tes bords,
Où sur l'herbe qui te repousse,
Comme le zéphyr dans la mousse
Murmure de mourants accords.

LAMARTINE.

— 000 —

Une lettre étrange.

Le rédacteur d'un journal pédagogique européen nous a adressé la lettre suivante, que nous reproduisons à titre de curiosité, en faisant les noms propres :

..... le 9 mars 1882.

“ Monsieur,

“ L'École de reproduit souvent des articles extraits du J'ai autorisé (en payant bien entendu) le rédacteur en chef, M., à reproduire sans citer le nom du journal. Je trouve quelques-uns de ces articles, entre autres et, dans le journal que vous rédigez, monsieur, et je suis fort contrarié de les voir attribués à l'École de, qui est simplement reproductrice.

“ Si vous continuez à mettre à contribution (nom du journal dont l'auteur de la lettre est le rédacteur) en attribuant ses articles à d'autres qu'à leurs véritables auteurs et propriétaires, je me verrai forcé d'en aviser au plus tôt nos nombreux abonnés du

Canada, soit par lettre, soit par la voie du journal.

“ Vous pourrez me dire, sans doute, que vous ignorez la provenance de ces articles. Je le conçois : mais vous devez comprendre aussi que nos abonnés canadiens, en lisant ces articles dans notre journal, sont autorisés à nous traiter de *plagiaires*, et nous voulons à tout prix nous épargner cette injure.

“ Agréez, monsieur, etc. ”

X.....

Nous nous rendrions volontiers au désir de notre étrange correspondant, s'il voulait avoir la bienveillance de nous apprendre le secret de reconnaître les articles non signés dont il autorise (*en payant bien entendu*) la publication dans d'autres journaux que le sien. En attendant, nous continuerons, comme par le passé, de mettre à contribution les nombreuses publications pédagogiques qui nous font l'honneur d'échanger avec nous. Si par hasard il nous arrive de publier, sans le savoir, quelques-uns des articles de notre chatouilleux confrère, il sera bien libre d'en aviser au plus tôt ses nombreux lecteurs du Canada. S'il veut pour cela se servir de notre journal, nous le mettrons avec plaisir à sa disposition.

LIVRES CLASSIQUES

GRAMMAIRE DE LHOMMOND

AVEC SYNTAXE,

REVUE PAR J. B. CLOUTIER.

DEVOIRS GRAMMATICaux

Par le même :

Méthode Rationnelle de Lecture,

OU LE

Premier Livre des Enfants,

Par le même :

Tous ces livres ont été approuvés par le Conseil de l'Instruction publique et sont en vente chez tous les libraires de Québec.